

TOUT SAVOIR SUR LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Par Marie-Pierre Cauwet, directrice de l'APSN
Centre de ressources de la Prévention Spécialisée du Nord

Plus qu'une photo figée, le diagnostic de territoire est une photo du passé et une projection dans l'avenir...

Depuis la territorialisation de l'action sociale en lien avec les évolutions des politiques publiques, le décloisonnement des services, le développement des dynamiques partenariales et la recomposition des territoires, les acteurs sont de plus en plus invités à élaborer des projets de territoire. En préalable, ils doivent réaliser un diagnostic permettant de connaître leur

territoire d'intervention (ses forces, faiblesses et opportunités), leurs publics (leurs attentes et besoins), et envisager les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement.

Ce diagnostic va bien au-delà d'un simple « état des lieux » : tourné vers l'action, il intègre des intentions de départ dans une démarche prospective définissant des futurs possibles. Il permet de faire le point sur les ressources disponibles et constitue une aide à la décision sur les éventuelles

transformations à envisager. Une des fonctions essentielles de cette démarche est de créer et d'animer un espace d'échanges et de dialogue entre les acteurs, qu'ils soient habitants, professionnels, bénévoles ou encore élus : « Dans une visée de développement social, créer une dynamique d'acteurs est au moins aussi important que de connaître la réalité sociale à transformer. Faire un diagnostic implique par conséquent la participation du plus grand nombre des acteurs »⁽¹⁾..., le diagnostic « vise à lire le territoire et choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels. Il est dit partagé, quand ses conclusions sont partagées non seulement par les élus responsables du territoire, mais découlent d'une réflexion commune à l'ensemble des acteurs et actrices de ce territoire »⁽²⁾.

Si on sait globalement s'accorder sur l'utilité de cette démarche, vient ensuite une série de questions : Quel est le périmètre du territoire ? Par où commencer ? Comment fait-on ? Quelles informations rechercher et



En partenariat avec

www.diagnostic-territoire.org



⁽¹⁾ J-François Bernoux « Mettre en œuvre le développement social territorial, méthodologie, outils, pratiques » ; Ed. Dunod.

⁽²⁾ Didier Minot « le projet de territoire, élaboration et conduite partagée d'un projet de territoire » ; La Bergerie Nationale

auprès de qui ? Comment inscrire la démarche dans un agenda déjà très contraint ? Autant de questions récurrentes qui se posent aux acteurs de l'action sociale et plus globalement à ceux des politiques publiques. Le territoire peut faire l'objet de représentations bien différentes selon les acteurs car il prend en compte l'espace géographique, les réalités politiques, économiques, sociales, culturelles, voire même des dimensions affectives comme les sentiments d'appartenance ou d'appropriation. N'oublions pas que ces représentations sont également « colorées » par les rationalités et légitimités des différents acteurs, un professionnel de l'intervention socio-éducative, un habitant et un élu n'observeront pas « naturellement » le territoire du même endroit et selon le même prisme.

Pour faire face à ces difficultés et répondre à ces questions, l'APSN a sollicité plusieurs partenaires pour recenser de façon plus fine les besoins et construire les outils *ad hoc*. En effet, on ne peut être convaincu que le développement social des territoires repose sur des processus concertés, et avoir pour ambition de promouvoir des diagnostics partagés, sans initier une démarche collective de production de ressources méthodologiques qui facilitent leurs réalisations. Telle a donc été la philosophie du travail engagé par notre centre de ressources et ses partenaires.

L'APSN est un centre de ressources (agrégé en tant qu'organisme de formation) créé par et pour les 17 associations de la Prévention Spécialisée du Nord. Sa mission est de contribuer à la professionnalisation par la formation, l'accompagnement et le conseil méthodologique des salariés et des bénévoles, l'échange d'expériences et la production de supports et d'outils, de travaux d'études et de recherche.



LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Au-delà de définir les principaux concepts usuels, ce site présente de façon didactique des ressources pédagogiques téléchargeables sous la forme de livrets tutoriels classés en quatre volets :



Le premier volet porte sur les définitions et méthodes et contient trois livrets : la démarche de diagnostic de territoire et ses outils.



Le second volet est consacré aux données quantitatives et comprend cinq livrets : les définitions, les représentations graphiques des données, les sources de ces mêmes données quantitatives, leurs modalités d'utilisation, la formulation d'un portrait de territoire.



Le troisième volet traite des questions relatives à la démarche d'observation avec trois livrets : les définitions et méthodes, les différentes grilles d'observation et le diagnostic en marchant/marche exploratoire.



Le quatrième volet se propose quant à lui d'apporter un focus, souvent sous-investi, sur la prise en compte de la parole des acteurs avec quatre livrets : le questionnaire, l'entretien individuel, l'animation de groupe et le porteur de parole.

En lien avec les évolutions des politiques jeunesse, l'APSN coordonne également des projets favorisant les articulations entre la prévention spécialisée et les autres parties prenantes dans une démarche coopérative et territoriale afin de dégager une vision stratégique commune.

C'est dans cet état d'esprit et ce contexte que le site de ressources en ligne www.diagnostic-territoire.org a été conçu à destination des professionnels (voir encadré).

Ces ressources peuvent être assorties de formations, accompagnements personnalisés au diagnostic de territoire sous la forme de journées de sensibilisation ou de formation-action.

Nous souhaitons pour conclure et à partir de notre expérience, mettre en exergue que l'observation et l'analyse sociales partagées permettent de produire de nouveaux savoirs et pratiques. Ce type de démarche replace et légitime également l'expertise d'usage des habitants. Un support d'animation comme le « porteur de parole » permet de recueillir le discours, les représentations, les propositions des habitants, ainsi davantage entendus dans les espaces institutionnels. En investissant l'espace public dans une volonté de mobilisation citoyenne, on favorise la future émergence de véritables actions co-construites.